



APPEL DU CONSEIL CONFEDERAL POUR LE 29 SEPTEMBRE 2022

Journée Interprofessionnelle d'actions, de grèves et de manifestations Le Jeudi 29 septembre 2022 : En lutte pour les augmentations des salaires et une meilleure répartition des richesses.

Les organisations de la CGTR réunies le 5 septembre 2022 ont débattu de l'actualité politique et sociale. Sous couvert de « *mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat* » le gouvernement a fait adopter des mesures qui ne répondent en rien aux besoins des salariés.

Face à l'augmentation générale des prix, du carburant et de l'alimentaire, les grèves pour des augmentations de salaires se multiplient partout en France dans les entreprises. Celles-ci se justifient d'autant plus compte tenu des profits records réalisés, des dividendes versés, de la nécessité d'un meilleur partage des richesses et d'une indexation des salaires au regard de l'inflation galopante.

300 000 Réunionnaises et Réunionnais vivent sous le seuil de pauvreté et 120 000 sont en état de grande pauvreté. De plus en plus de salariés smicards ont du mal à finir le mois. Comment vivre dignement avec 1300 euros net par mois ?

La question du pouvoir d'achat est au cœur des débats politiques mais, sans surprise, les annonces du gouvernement sont dérisoires. Pas un mot sur les salaires et sur une revalorisation significative du Smic. L'Etat se déresponsabilise et s'en remet totalement à la volonté d'un patronat fermé à toute négociation. C'est une hérésie et ce n'est plus supportable !

Face à cette situation, la réaction syndicale doit être à la hauteur des enjeux sociaux. Nos revendications sont claires et plus que jamais d'actualité :

- Augmentations de salaires et un SMIC à 2000 euros brut ;
- Indexation des revenus sur l'inflation ;
- Temps de travail à 32h par semaine sans réduction de salaires ;
- Application des Conventions Collectives Nationales ;
- Un emploi pérenne pour toutes et tous ;

- Un logement décent pour tous, plus de 30 000 demandent de logements sont en souffrance, un logement construit c'est 2,5 emplois directs dans le BTP ;
- La retraite à 60 ans à taux plein ;
- Un service public de proximité et de pleine compétence pour tous ;
- Reconnaissance des acquis d'expérience professionnelle dans les fonctions publiques ;
- Toute la Réunion en zone d'éducation prioritaire.

Avec la mobilisation de toutes nos forces militantes dans tous les secteurs d'activité, privé et public, la CGTR sera le moteur d'un mouvement social de grande ampleur à La Réunion dans l'unité la plus large possible.

Pour s'opposer aux politiques antisociales, le rapport de force se construit dans les entreprises, dans les administrations, dans les unités de travail au plus près des syndiqués et des travailleurs par l'action militante des délégué(e)s CGTR, des élu(e)s, des représentant(e)s du personnel. Rien ne peut remplacer cette action syndicale de proximité.

Le Conseil Confédéral appelle toutes les structures de la CGTR à organiser dans les jours à venir des assemblées générales de leurs syndiqués, avec la présence de Camarades du bureau confédéral.

Plus que jamais, l'engagement et la mobilisation des militant(e)s et des salarié(e)s sont nécessaires pour réussir la mobilisation du Jeudi 29 septembre 2022 et celles qui suivront !